

Conférence de presse du 1^{er} mars 2022:

Ouverture des négociations pour le renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN)

Les perspectives sont bonnes pour la branche – Il faut à présent des améliorations et plus de protection pour les ouvriers du bâtiment

La fin tant attendue de la pandémie est en vue. Mais si l'on sent un regain d'énergie tout printanier sur les chantiers, c'est aussi parce que la branche de la construction a beaucoup à rattraper et que l'augmentation des chiffres d'affaires est prometteuse. Bon nombre de projets de construction retardés par la pandémie doivent à présent être achevés au plus vite. Cela fait l'affaire des entrepreneurs, mais c'est moins positif pour les ouvriers, puisque la charge de travail et le stress augmentent.

Les négociations pour le renouvellement de la convention nationale du secteur principal de la construction (CN) offrent aux employés de la branche une opportunité d'améliorer leurs conditions de travail et de protéger ainsi leur santé.

Johann Tscherrig, responsable de branche construction

La construction se porte à nouveau comme un charme. Les chiffres actuels de l'indice suisse de la construction, publié tous les trimestres par le Crédit Suisse et la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), indiquent une évolution à la hausse. Dans la branche, la conjoncture a pratiquement retrouvé son niveau record de 2019, peu avant la pandémie: le recul des deux dernières années donc a pu être compensé, bien qu'il faille tenir compte du renchérissement des matériaux dans l'augmentation du chiffre d'affaires. Les perspectives restent bonnes à moyen terme: «Selon les demandes de permis, le volume de construction planifié des 12 derniers mois était de 12,1% supérieur à son niveau de la même période de l'année précédente.», annonce le commentaire de l'indice construction du 23 février 2022.

Stress et pression en augmentation

Pour les ouvriers du bâtiment, cette embellie conjoncturelle ne présente malheureusement guère d'avantages, bien au contraire, puisqu'elle accroît les besoins de main d'œuvre dans le secteur principal de la construction. Or l'emploi ayant déjà à peu près retrouvé son niveau d'avant la pandémie, la pénurie de main d'œuvre qualifiée s'aggraverait encore à court terme. Pour les salarié-e-s, cela se traduit par encore plus de travail à effectuer en encore moins de temps. Les périodes de repos diminuent, les journées de travail s'allongent et le danger d'accidents s'accroît.

Malgré une productivité toujours croissante, obtenue grâce aux ouvriers du bâtiment, ceux-ci sont sortis les mains vides des négociations salariales des deux dernières années.

Les entrepreneurs ne tiennent aucun compte de la pression toujours plus forte sur les chantiers. La SSE a même été jusqu'à demander une baisse des salaires, à laquelle elle a ensuite «généreusement» renoncé lors des négociations salariales annuelle de l'automne dernier. Compte tenu de l'évolution conjoncturelle qui s'annonçait déjà positive, une telle déclaration est une insulte aux travailleurs et travailleuses, auxquels la branche doit son embellie conjoncturelle.

C'est pourtant possible

Le renchérissement de différents matériaux de construction, dû la pénurie globale, a été répercuté sans état d'âme par les entrepreneurs sur leurs clients. Cette hausse des prix n'a entraîné aucune répercussion sur les commandes. Et pourtant, les entrepreneurs continuent de se plaindre de leurs marges trop maigres, qu'ils invoquent pour refuser des augmentations salariales.

Pourtant, une étude commandée par la SSE montre que des salaires plus élevés pourraient être répercutés sur les clients, tout comme le sont les augmentations de prix des matériaux de construction. Et cela sans baisse des chiffres d'affaires! Les entrepreneurs pourraient par conséquent demander enfin le prix qu'il mérite pour le travail de leur main d'œuvre. Or, en Suisse, on continue de construire trop bon marché et le travail des ouvriers semble ne plus rien valoir.

Nous demandons davantage de protection pour les travailleurs âgés, une limitation du travail temporaire et une amélioration de l'hygiène sur les chantiers.

Les négociations pour le renouvellement de la convention nationale du secteur principal de la construction (CN) offrent aux employé-e-s de la branche une opportunité d'adapter leurs conditions de travail à une société moderne en mutation. La priorité doit être la protection du bien le plus précieux des ouvriers et ouvrières: leur santé.

Mon collègue Nico Lutz a déjà présenté deux de nos principales revendications, pour des règles plus précises et contraignantes concernant le travail par météo dangereuse et pour la réduction des horaires de travail journaliers trop longs. J'aborderai pour ma part les thèmes de la protection contre le licenciement pour les travailleurs et travailleuses plus âgé-e-s, de la limitation du travail temporaire et de l'amélioration des infrastructures liées à l'hygiène sur les chantiers.

Remerciés dès 55 ans

Les pertes d'emplois pour les plus de 50 ans constituent un problème majeur. Nombreux sont ceux qui s'échinent toute leur vie sur les chantiers et se voient menacés de licenciement dès que leurs performances diminuent, ne serait-ce qu'un peu, parce que leurs corps sont usés. Afin de retarder ces licenciements, il faut prolonger les délais de congé pour les salarié-e-s de plus de 50 ans. Nous demandons aussi pour eux une indemnité de départ, calculée sur la base des années de service.

Des temporaires, oui mais...

En Suisse – surtout dans les zones frontalières – il y a beaucoup de chantiers où ne travaillent pour ainsi dire plus que des employé-e-s temporaires. Un modèle de gestion critiqué, y compris par de nombreux entrepreneurs. Les nouvelles entreprises en particulier, arrachent des mandats avec des devis beaucoup trop bas et font ensuite effectuer les travaux par des intérimaires bon marché. Cela réduit la qualité des prestations et accroît le risque d'accidents. Faire appel à la branche temporaire se justifie dans certains cas, par exemple pour absorber les pics d'activité ou reconstituer l'équipe durant les périodes de vacances. Mais lorsque l'emploi de travailleurs temporaires devient un modèle de gestion dangereux pour la santé et axé uniquement sur la maximisation du profit, il devient temps d'introduire des règles.

Un ToiToi pour 20 ouvriers sur les chantiers

La pandémie a révélé les conditions d'hygiène sur les chantiers suisses. Certes, des progrès ont été accomplis. Mais il n'en reste pas moins que plus de 20 ouvriers se partagent quotidiennement un ToiToi sans éclairage ni aération. Nous demandons plus de ToiToi pour moins de personnes, avec un nettoyage régulier. Une branche qui lutte contre le manque de main d'œuvre qualifiée devrait pouvoir se permettre de proposer un standard d'hygiène acceptable aux personnes intéressées à y travailler.

Renseignements complémentaires:

Johann Tscherrig, responsable de branche Construction, mobile 079 611 70 26,
johann.tscherrig@syna.ch